



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

à la CAPL n°1 du 7 juillet 2016 sur les affectations locales

2327,4 postes de catégorie C administratifs et 907,2 postes de catégorie B administratifs restent vacants à l'issue du mouvement général de mutation.

La situation de l'emploi est catastrophique, ainsi que les élus et représentants CGT le rappellent régulièrement dans toutes les instances.

Suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002, fermetures programmées de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusions des SIE, regroupements de SPF, créations de PCRPs, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018: c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour.

Des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

Le mouvement des affectations locales est établi à partir d'un TAGERFIP qui ne tient pas compte des besoins réels des services en emplois. Dans ces conditions, l'exercice qui permet de photographier la situation des emplois est purement mathématique.

Une fois de plus, notre Direction Générale prouve son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

Au plan local, la liste des postes vacants ne reflète pas, volontairement, la réalité: le poste de Nevers hôpital et amendes n'a pas été publié vacant, tout comme celui du pôle de contrôle expertise malgré l'intervention de la CGT.

Le projet de la direction présente un nombre important d'inspecteurs affectés à la disposition (ALD) "Nièvre" ou "Nevers". Néanmoins, plusieurs postes restent vacants : PCRPs, SIP-SIE de Château Chinon, trésorerie de Cosne et PCE.

Compte tenu de ces anomalies, la CGT votera donc contre ce mouvement.